

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES N°002/SG-SAFRH

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN(E) CHEF DE SERVICE COMPTABLE A LA COMMISSION INTERNATIONALE DU BASSIN CONGO-OUBANGUI-SANGHA (CICOS).

I. Contexte

La Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha « CICOS », Institution Spécialisée de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), dont le siège se trouve à Kinshasa en République Démocratique du Congo, **recrute pour l'animation du Service Comptable de la CICOS, un Chef de Service** de nationalité d'un des Etats membres de la CICOS ci-dessous, conformément à la Décision n°003/CICOS-CMEX.07 du 13 novembre 2023. Il s'agit de :

- la République d'Angola;
- la République du Cameroun;
- la République Centrafricaine;
- et la République du Congo.

II. Responsabilité

Rattaché au Secrétaire Général de la CICOS, le Chef de Service Comptable est, entre autres, chargé de :

- prendre en charge et recouvrer les ordres de recettes émanant de l'Ordonnateur ;
- recouvrer les créances constatées par un contrat, un titre de propriété ou tout autre titre dont il assure la conservation ainsi que l'encaissement des droits au comptant, du visa; de la prise en charge et du paiement des dépenses assignées à sa caisse ;
- prendre en charge et assurer le paiement des dépenses ;
- garder et conserver les valeurs appartenant à la Commission ;
- tenir la comptabilité de la Commission ;
- manier les fonds et les mouvements des comptes de disponibilité de la CICOS;
- conserver les pièces justificatives des opérations et des documents comptables ;
- élaborer les états financiers périodiques et annuels ;
- produire le compte de gestion.



III. Profil et Qualifications

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures baccalauréat + 5 ans d'études supérieures au moins dans le domaine de techniques comptables et financières (produire les pièces justificatives) ⁽¹⁾ ;
- Avoir une expérience de gestion administrative, comptable d'au moins cinq (5) ans acquise dans une grande administration publique ou un cabinet d'expertise comptable (produire les pièces justificatives) ⁽¹⁾.

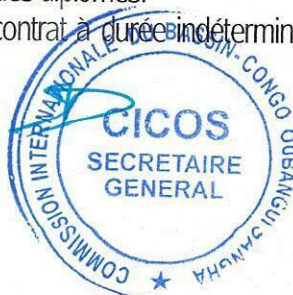
⁽¹⁾ N.B : Les originaux des pièces et diplômes seront demandés pour vérification de conformité.

- parfaite maîtrise du français écrit et parlé ;
- bonne connaissance des règles et procédures de la comptabilité publique ;
- bonne connaissance de l'Anglais écrit et parlé est un atout majeur ;
- bonne connaissance de la langue Portugais écrit et parlé est un atout majeur ;
- bonne connaissance du SYSCOHADA ;
- bonne connaissance du Système Comptable des Entités à But Non Lucratif (SYCEBNL) ;
- parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Access, Power Point, Internet.) et des logiciels comptables (Tem pro, Ciel Saari...) ;
- aptitude à travailler en équipe, dans un environnement multiculturel et sous pression ;
- avoir de bonnes aptitudes en matière de communication et de négociation est un atout ;
- bonne capacité d'adaptation, de gestion et d'organisation ;
- être de bonne moralité, disponible, discret (e), réactif (ve) et rigoureux (se).

IV. Conditions à remplir et contenu des dossiers

Les candidat(e)s doivent remplir les conditions suivantes :

1. Etre ressortissant (e) d'un des Etats membres suivants :
 - la République d'Angola;
 - la République du Cameroun;
 - la République Centrafricaine;
 - et la République du Congo.
2. Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
3. Etre âgé de moins de 50 ans ;
4. Fournir les documents ci-après :
 - une demande d'emploi ou lettre de motivation ;
 - un extrait d'acte de naissance, ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
 - un certificat de nationalité ;
 - un curriculum vitae ;
 - des copies certifiées conformes des diplômes.
5. Ce poste qui est ouvert pour un contrat à durée indéterminée, il est subordonné à une période d'essai de trois (03) mois ;



6. Le (la) candidat (e) qui sera retenu (e), devra fournir, préalablement à son engagement, les documents ci-après :
 - une demande d'emploi ou lettre de motivation;
 - un extrait d'acte de naissance, ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
 - un certificat de nationalité ;
 - un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
 - les copies certifiées conformes dûment légalisées par les autorités compétentes des diplômes, titres universitaires et références professionnelles;
 - un curriculum vitae.
7. Satisfaire devant les médecins désignés par le Secrétaire Général, aux visites médicales d'aptitude à l'emploi envisagé ;
8. Il doit se conformer aux dispositions du Règlement Financier de la CICOS ;
9. Le candidat retenu : devra en outre, compléter son dossier par une décision de détachement au cas au cas où il (elle) est fonctionnaire de son Etat ;

Après la période d'essai, en cas de confirmation, le Chef de Service Comptable verse une caution auprès de l'Agent Comptable Central de la CEMAC et ensuite prêté serment devant la Cour des Comptes Communautaires.

V. Dépôt des dossiers

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le vendredi 30 octobre 2026, du lundi à vendredi de 9 heures à 16 heures précises. Ces dossiers devront parvenir sous pli fermé avec la mention « Recrutement du Chef de Service Comptable de la CICOS » à l'attention de Madame le Secrétaire Général de la CICOS, Building Kilou, 3^{ème} étage, avenue Wagenia n°24 (croisement avec l'Avenue Poids-Lourds), Kinshasa-Gombe, République Démocratique du Congo ou par Email aux adresses suivantes : cicos_inst@yahoo.fr , Site web : www.cicos.int/kinshasa/ Gombe-République Démocratique du Congo.

N.B :

- Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour le reste de la procédure de recrutement.
- La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 octobre 2026.
- CDI avec 3 mois période d'essai.
- Catégorie Cadre (P2).

Fait à Kinshasa, le **29 SEP 2026**

Le Secrétaire Général

Dr. Marie Thérèse ITONGO